Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

# Pour résoudre le problème des urgences, François Braun veut les supprimer la nuit!

Par Dr Gérard Delépine
Mondialisation.ca, 16 juillet 2022
nouveau-monde.ca

Région : L'Europe
Thème: Science et médecine
Analyses: COVID-19

Enfin une solution définitive !

François Braun est le monsieur « mission flash » mandaté par le président Macron qui a mis beaucoup plus de 5 ans pour se rendre compte de l'état catastrophique de l'hôpital public et du système de santé globalement puisqu'il était au pouvoir depuis 2012, initialement comme secrétaire général adjoint de l'Élysée.

[Voir aussi :
François Braun, un parfait Playmobil sous contrôle au ministère de la Santé — Le courrier des stratèges]

La création des agences régionales de santé en 2008 par la loi Bachelot a aggravé la situation engendrée par les agences régionales d'hospitalisation qui datait de 1996 créée par A. Juppé. La mainmise de l'administration a été de plus en plus étouffante, transformant les médecins hospitaliers et libéraux en robots du management énarchique dont le but a été et est toujours de faire des économies[1][2][3]. Le pouvoir répondant ainsi au diktat répétitif de Bruxelles.

Donc, rentabiliser, limiter le nombre de personnels soignants et donc le nombre de lits.

La suppression de 17 500 lits durant le dernier quinquennat malgré les vives manifestations antérieures et la crise du covid n'a fait qu'aggraver la pénurie terrible établie depuis les années 2000.

Le privé a été sacrifié comme le public, puisque contrairement aux idées répandues, l'autorité de l'État — via son bras armé, les ARS — décide des ouvertures, fermetures de lits, voire d'établissements, et impose l'organisation liberticide de la médecine via les nombreux comités obligatoires dont le rôle est de diffuser et surveiller l'application des multiples normes et recommandations devenues rapidement injonctions. Cela concerne le choix des traitements qui, par exemple en cancérologie, vient d'en haut via l'institut national du cancer et la HAS (haute autorité de santé) qui imposent des protocoles. La surveillance du respect des ukases se fait grâce aux réunions multidisciplinaires obligatoires et aux audits réalisés par la HAS qui donne ou non l'autorisation d'exercice de la spécialité en accordant ou non « l'accréditation ». Bref ! méthodes bien connues des entreprises appliquées ici à un objet très particulier, l'humain. Et cela ne marche pas. Tant que la liberté de soigner et de prescrire (par le dialogue singulier médecin-patient) est bafouée, le métier médical s'effondrera.

Que ceux qui sont encore étonnés repensent à la période récente où l'on manquait soi-disant de lits pour les malades du covid, mais que les ARS interdisaient aux cliniques privées (sauf exception) de les recevoir. Et ce malgré le décret de mars 2020 d'Édouard Philippe qui imposait le plan blanc en privé et en public, interdisant de prendre en charge tout ce qui n'était pas covid, sauf grande urgence. Ainsi de nombreux personnels ont été licenciés ou mis au chômage faute de malades… Et pendant ce temps-là, les grands discours tragiques du croque-mort du soir.

À l'issue de la « mission flash », François Braun a affirmé qu'il « *ne trouve pas opportun de réintégrer les 15 000 soignants suspendus* » alors que l'hôpital manque dramatiquement de médecins et d'infirmières. Il faut savoir que ce chiffre de 15 000 soignants mis au chômage par cet ukase vaccinal est très largement sous-estimé en raison de la non-prise en compte des incessants arrêts de travail de soignants, des nombreuses démissions et des départs anticipés à la retraite depuis l'obligation vaccinale.

Selon Thierry Amouroux du Syndicat national des professionnels infirmiers[4]:

> « 7500 postes vacants d'infirmiers étaient recensés en juin 2020. En septembre 2020, ils étaient 34 000. Aujourd'hui, ce sont 60 000 postes qui manquent. Et l'enjeu va donc être de faire revenir au moins un tiers des 180 000 professionnels qui ont cessé d'exercer et qui ont changé de voie. »

Véronique Hentgen du Collectif Inter-Hôpitaux avait alerté[5] sur le fait que la sécurité même des patients est aujourd'hui mise en danger, ou du moins affectée par une perte de chances :

> « Une étude scientifique a démontré que la mortalité des patients augmentait dès qu'une infirmière devait s'occuper de plus de 6 patients. Dans nos hôpitaux, il n'est pas rare qu'une infirmière doive s'occuper de 16 patients en journée, voire 24 la nuit »

Le nouveau ministre a inventé une solution miracle pour aider les soignants aux urgences : fermer les urgences la nuit ! Fallait y penser, François l'a fait !

> « Le rapport Braun, commandé par le gouvernement, préconise tout bonnement de fermer partiellement les urgences la nuit. L'idée est géniale puisque, en fermant les urgences, les soignants vont enfin pouvoir se reposer et siroter un bon jus d'ananas en bronzant au bord de la piscine ».

Mais quand on ferme les urgences, on ne peut plus traiter les malades ; c'est mettre la poussière sous le tapis en niant son existence.

> « Quand on sait qu'un enfant de 4 ans, grièvement blessé, a dû attendre trois heures qu'un CHU l'accepte, on sent que l'idée de génie de François n'est pas si géniale que ça… »

La prochaine fois il faudra qu'il patiente jusqu'à la réouverture du service au matin !

L'Association des médecins urgentistes de France (Amuf) dénonce « la fin du service public ouvert 24 heures sur 24 […] avec comme conséquence inévitable des morts qu'on aurait pu soigner ».

> « Voilà, on sent que cette année va être mouvementée pour les soignants à qui on promet monts et merveilles, mais qui doivent toujours bosser 15 heures par jour, se faire vacciner à tour de bras et fermer leur gueule. Avec un peu de chance, les soignants verront peut-être arriver Brigitte Macron dans leurs hôpitaux pour inaugurer un canapé relaxant, afin de rêver de s'y asseoir un jour. On croise les doigts ! »
>
> MARCEL D. POUR LE MÉDIA EN 4-4-2.

## La révolte de ses confrères urgentistes est unanime[6]

> « François Braun a toujours voulu faire marcher son service coûte que coûte, regrette Pascal Pannetier, ancien psychiatre aux urgences de Metz-Thionville, dans le même hebdomadaire. Il a répété partout dans les médias qu'il y avait un problème budgétaire à l'hôpital. Et en même temps, il a été le premier à faire fonctionner un service qui se désorganise, sans prendre en compte la souffrance de ses collègues, dont beaucoup ont été en arrêt maladie pour cause de surmenage, ou sont tout simplement partis. »
>
> En tous cas il était bien présent dans le team du gouvernement souhaitant mettre en scène les transferts (inutiles et coûteux) de malades d'une région à l'autre selon les syndicats
>
> FLEUR-SANDRA @SANDRA_FLEUR_D 8 JUILLET.
> EN RÉPONSE À @ALEXANDREDABAG2 ET @PASCALNOCERA

*« Il n'était pas très présent sur le terrain »,* affirme Patricia Schneider, responsable locale du syndicat SUD-Santé, qui se souvient de l'avoir « *surtout vu en période Covid, quand il a fallu organiser les transferts de malades et qu'il y avait les caméras ».*

*« Pour nous, cette nomination est une véritable provocation »,* a réagi Christophe Prudhomme[7], porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF), sur France info *:*

> « Comment pouvons-nous avoir confiance dans ce monsieur ? »
>
> « Les propositions qui sont faites par François Braun sont catastrophiques. Il explique qu'on peut fermer les urgences la nuit. Il ne représente pas les urgentistes. »

*Même son de cloche du côté de Patrick Pelloux. Le président de l'Association des médecins urgentistes de France est très opposé à la régulation d'accès aux urgences, une des conclusions de la « mission flash » de François Braun. Selon lui :*

> « en refusant l'accès aux urgences, on s'éloigne de notre mission de service public ».

On peut penser qu'il fait partie du projet du Great Reset, mais plus prosaïquement qu'il a subi l'influence de Big Pharma. Comme urgentiste, il a sûrement été plus exposé aux influences des grands labos plus que de l'énarchie.

Laurent Mucchielli sur twitter le 9 juillet 2022

Pour information, le nouveau ministre de la Santé, François Braun (RPPS : 10 002 361), a des liens d'intérêts (Pfizer, AstraZeneca, Novartis, Mundipharma) qui ne sont pas mentionnés dans sa DPI du 21 octobre 2021

https://transparence.sante.gouv.fr/pages/infosbeneficiaires/?refine.id_beneficiaire=137364

*En réponse à*

*@LMucchielli et @odile_chardin Qui peut m'expliquer pourquoi certains montants versés au nouveau ministre de la Santé, François Braun (RPPS : 100 002 361) ne sont pas mentionnés : MUNDIPHARMA pages 2 à 5 + Novartis page 3*
*https://transparence.sante.gouv.fr/pages/infosben*

> Dans sa déclaration publique d'intérêts, on s'aperçoit que le nouveau ministre de la Santé François Braun est rémunéré depuis 2015 par... AstraZeneca en tant que board d'expert... Cela ressemble à un grave conflit d'intérêts, non ? Lui qui est pour la vaccination !!!
>
> ALEXANDRE DABAGHY @ALEXANDREDABAG2



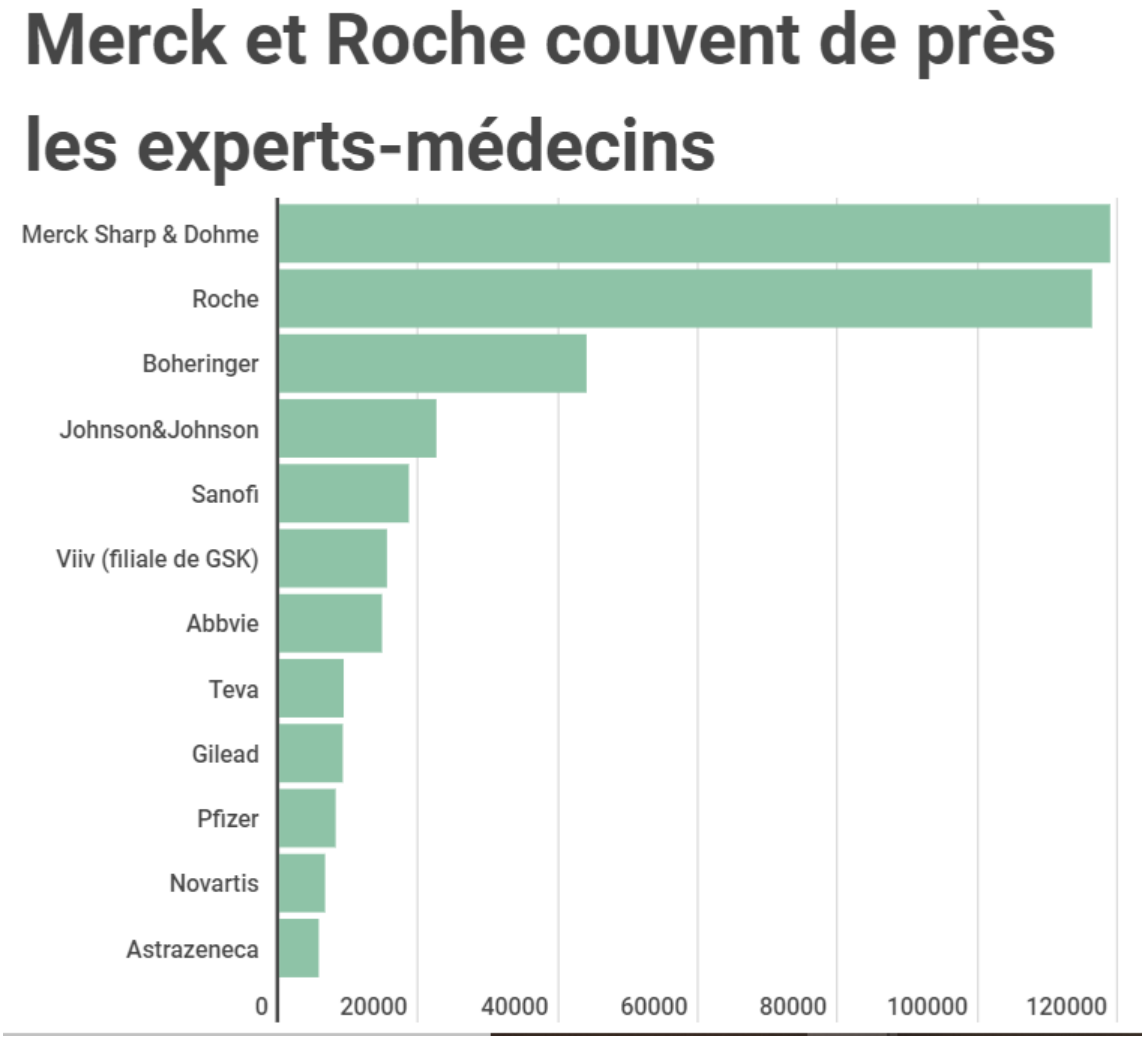
Quels sont ses rapports avec les laboratoires qui s'enrichissent à la vitesse grand V ?

Isidore Poireau
@Le_M_Poireau

Depuis 2014 et 2015, François Braun est rémunéré par Novartis et Astra Zeneca. Il vient d'être nommé ministre de la Santé malgré ce conflit d'intérêts. [Source https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dpi-dgs-dgs11-braun-francois-m-2015-06-01.pdf]

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| NOVARTIS | Board interrégional sur l'insuffisance cardiaque | Développement des filières de prise en charge de l'IC | X Oui<br>○ Non | ☐ Aucune<br>X Au déclarant<br>☐ A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) ..... ..... ..... | 2014 | |
| Astra Zeneca | Board d'experts sur le SCA | | X Oui<br>○ Non | ☐ Aucune<br>X Au déclarant<br>☐ A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) ..... ..... ..... | 2015 | |

Mais il faut reconnaître que Mr Braun n'est pas le seul à être « soigné » par les labos : la quasi-totalité des médecins du conseil scientifique et ceux des experts mis en avant par les médias le sont aussi et parfois pour des montants dépassant des centaines de milliers d'euros :




Très peu de ces médecins-représentants de commerce des labos mentionnent ces liens d'intérêts comme le prévoit expressément la loi Transparence Santé. Et le Conseil de l'ordre, chargé par cette même loi de la faire respecter, n'entame presque jamais de procédures pour violation de la loi, alors qu'il poursuit immédiatement les médecins qui ont guéri leurs malades avec la chloroquine ou l'ivermectine ou qui expriment des doutes sur les mesures prétendument sanitaires ou les injections expérimentales.

François Braun pense-t-il comme l'une de ses prédécesseurs, A. Buzin, « *Il faut expliquer que vouloir des experts sans aucun lien avec l'industrie pharmaceutique pose la question de la compétence des experts* ». » ou comme B. Dautzenberg champion des substituts nicotiniques : « *Un bon expert sans lien d'intérêts, ça n'existe pas !* » ?[8]

Si François Braun cultive des liens d'intérêts, c'est certainement pour prouver ses compétences !

Dr Gérard Delépine

Notes :

[1] Santé et argent magique. Le Hold up de la médecine par la bureaucratie au service de la finance. Le rôle des ARS — Docteur Nicole Delépine (nicoledelepine.fr)

[2] DÉGRADATION MAJEURE DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC ET PRIVÉ : COMMENT ? POURQUOI ? QUE FAIRE ? — Docteur Nicole Delépine (nicoledelepine.fr)

[3] CRISE DE LA SANTÉ : SOIGNER OU OBÉIR ? — Docteur Nicole Delépine (nicoledelepine.fr)

[4] Des départs massifs de soignants » : la commission d'enquête du Sénat face à la déliquescence de l'hôpital

[ 5 ] https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/des-departs-massifs-de-soignants-la-commission-d-enquete-du-senat-face-a-la

[6] Remaniement : trois choses à savoir sur François Braun, le nouveau ministre de la Santé (msn.com)

[7] Énorme coup de gueule de Christophe Prudhomme sur l'agonie de l'hôpital public et des urgences — Nouveau Monde (nouveau-monde.ca)

[ 8 ] https://www.unairneuf.org/2012/02/dautzenberg-lien-conflit-interets-tabacologie-industrie-pharmaceutique-big-pharma/comments/

La source originale de cet article est nouveau-monde.ca
Copyright © Dr Gérard Delépine, nouveau-monde.ca, 2022

---

*Articles Par :* Dr Gérard Delépine

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca